

PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

MODULE ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE

Pré-requis : **PROFESSIONNELS CLINIENS**



DATES

1-2 octobre 2026



DURÉE

14 heures • 2 jours

INTERVENANTS

Formateurs régionaux habilités par l'Agence Régionale de Santé **ARS** et le **GEPS** à animer des formations



TARIFS • REPAS INCLUS

abonné : **500€** • sans abonnement : **700€**

OBJECTIFS

- Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu
- Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence
- Réaliser une triple évaluation : urgence, dangerosité, risques et protection
- Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible
- Se sensibiliser à ses propres limites et à comment se préserver

CONTENU

- Connaissances communes sur le suicide et préalables
- Crise et crise suicidaire
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation

MÉTHODOLOGIE

Brainstorming • Jeux de rôle • Mises en situation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questions orales en fin de formation



94% de taux de réussite à la formation en 2025

100% de taux de satisfaction en 2025

79% de répondants



05 56 02 00 31



serviceformation@renovation.asso.fr



34

personnes formées en 2025